

Trier, recycler, c'est gagné ! Cette année, c'est décidé, je me mets au verre !



DESTINATAIRE

Four horizontal lines for writing the recipient's name.

**A envoyer
ou à déposer dans votre collectivité**
Pour connaître la collectivité de votre territoire,
consulter la liste ci-contre ou le site www.ree05.org



Communauté de Communes du Briançonnais
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan - 05100 Briançon - 04 92 21 35 97



Communauté de Communes des Deux Buëch
3 bis, rue du Jeu de Paume - BP 15 - 05400 Veynes - 04 92 58 02 42



Communauté de Communes du Dévoluy
Maison du Dévoluy - Le Pré - 05250 Saint Etienne en Dévoluy
04 92 58 02 42



Communauté de Communes du Haut-Buëch
Maison de l'intercommunalité - Grande Rue
05140 Aspres sur Buëch - 04 92 58 02 42



Communauté de Communes du Champsaur
5, rue des Lagerons - 05500 Saint Bonnet en Champsaur
04 92 50 00 20



Communauté de Communes du Haut-Champsaur
05260 Saint Jean Saint Nicolas - 04 92 50 00 20



Communauté de Communes du Pays des Ecrins
404, avenue Charles De Gaulle - 05120 L'Argentière La Bessée
04 92 23 11 17



Communauté de Communes du Guillevin
BP 12 - 05600 Guillevin - 04 92 45 59 92



Communauté de Communes du Laragnais
2, route de Gap - 05300 Lazer - 04 92 65 13 71



Communauté de Communes de l'Avance
La Lauzière - 05230 La Bâtie Neuve - 04 92 50 20 50



Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon
Cité du Claps - 05190 Espinasses - 04 92 54 44 87



Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras
Maison du Queyras - 05470 Aiguilles - 04 92 46 78 00



Communauté de Communes de Ribiers Val de Méouge
Mairie de Ribiers - 05300 Ribiers - 04 92 63 25 86



Communauté de Communes du Serrois
88, rue Varanfain - 05700 Serres - 04 92 67 19 44



Communauté de Communes de Tallard Barcellonnette
Place du Château - BP 16 - 05130 Tallard - 04 92 54 16 66



SMICTOM de l'Embrunais-Savoins
Rue du Sénateur Bonnard - 05200 Embrun - 04 92 43 76 27

Plaquette coordonnée par le Réseau Education Environnement 05
avec les collectivités territoriales, le Conseil Général 05 et Eco-Emballages

Vous voulez en savoir plus sur le tri du verre ou plus globalement
sur le tri sélectif et vous ne connaissez pas la collectivité
à contacter sur votre territoire ?

Consultez la carte des services déchets/collecte sur www.ree05.org

Trier, recycler, c'est gagné ! Cette année, c'est décidé, je me mets au verre !

Le verre se recycle à l'infini !



Tous les verres
ne se recyclent pas !

Attention aux
erreurs de tri,
jetons le verre
dans le bon conteneur !

Seulement 6 bouteilles sur 10
sont triées et recyclées.
Nous pouvons encore progresser !



Recycler le verre,
ce sont des économies
de matières premières
et d'énergie.

Graphisme : REE05 - Crédit photos : copyright Pierre Desgrieux - Photothèque Eco-Emballages/copyright Verre Avenir
Illustrations : Charlotte Hennion - Imprimerie des Alpes (label Imprim'Vert) - Imprimé sur papier label PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique





Où déposer le verre ?

Dans le conteneur de tri du verre (vert)

Les recyclables



Bouteilles



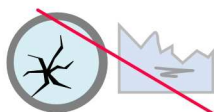
Bocaux et pots

Les bouteilles d'huile, de bière... mais aussi les pots de mayonnaise, de moutarde, de confiture, de yaourts, de pâté, en verre, même petits, sont recyclables.

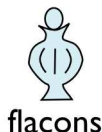
Ne les oubliez pas !

Interdit dans le conteneur de tri du verre

Les non recyclables



miroirs, vitres



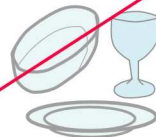
flacons



de parfum ampoules



bibelots



vaisselle

(pyrex, faïence, porcelaine, cristal), verres à boire

Ces déchets vont dans la poubelle ordinaire. Ils ne se recyclent pas car leur composition est différente du verre recyclable.

Vous avez un doute ?

Jetez dans la poubelle ordinaire ou contactez le service déchets/collecte de votre territoire.

(voir au dos de cette plaquette)

Trier, recycler, c'est gagné ! Cette année, c'est décidé, je me mets au verre !

Jeu



Nom : _____

Prénom : _____

Commune : _____

N° de Tél. : _____

Mail : _____

Quiz :

Cochez la bonne réponse.

➤ Est-ce qu'un verre à boire se recycle ?
Oui Non

➤ Peut-on mettre une bouteille en verre dans le conteneur jaune ?
Oui Non

➤ Combien de fois peut-on recycler le verre ?
Dix fois Mille fois A l'infini

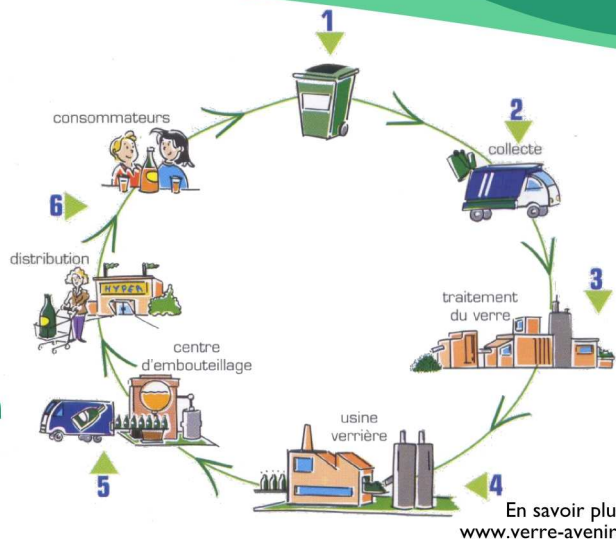
Date limite d'envoi ou de dépôt à votre collectivité : 1er novembre 2010



Communication des résultats d'ici le 22 novembre 2010

Lot offert par votre collectivité : surprise gourmande !

Le cycle du verre



Gestes pratiques

- Le verre recyclable va uniquement dans le conteneur vert de tri sélectif.
- Retirer les bouchons, capsules et couvercles.
- Bien vider pots, bocaux et bouteilles.
- Inutile de rincer et d'enlever les étiquettes.
- Le point vert ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que l'industriel qui a mis le produit sur le marché contribue financièrement à la valorisation de son emballage.